

## GRAND DÉBAT NATIONAL COMMISSION DE QUARTIER DU CENTRE-BOURG

Réunion publique du 14 février 2019 à 20h

Animateurs (élus) : Alain DERVILLE et Françoise JAOUEN  
Rapporteurs (élus) : Jean-Bernard SAULNIER et Isabelle BOUCHET-NUER

### RAPPORT DES DÉBATS

Assistance : 40 personnes dont 15 élus et personnels communaux.

Lecture est donnée de la charte et de l'organisation du débat. Chaque thème est introduit par un animateur en déclinant les questions qui lui sont attachées. Monsieur le Maire lance les débats et y participe. Les rapporteurs n'interviennent pas dans le débat.

## I/ Impôts et services publics

### 1.1) La TVA : des baisses à compenser par des hausses

La TVA est un impôt indirect qui touche tout le monde, elle est liée à nos dépenses de la vie courante (biens ou services). Elle aide à équilibrer le budget. Mais sur quoi doit-elle porter ?

- *On peut envisager de la baisser ou de l'augmenter de façon sélective, mais avec discernement.*
- *Exclure les produits de base, ou baisser le taux correspondant (de 5 à 2.5 %) en cas de difficulté à se loger, à se vêtir...*
- *Il ne faut pas taxer la nourriture de ceux qui n'ont pas les ressources pour se nourrir.*
- *Par contre on peut envisager d'augmenter la TVA (la porter à 25 %) sur les produits de luxe (les voyages de loisirs, les voitures de luxe, les smartphones à 1200 €...).*

Cela permettrait de récupérer sur les hausses, ce qui est cédé sur les baisses de TVA.

### 1.2) Vers une fiscalité juste et efficace : IRPP pour tous, évasion fiscale

#### IMPÔTS

- *Chaque citoyen devrait payer un minimum d'IRPP (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques), même pour un niveau de revenus modeste.*
- *Il faut imposer les revenus des salaires comme ceux des aides sociales, et intégrer tous les revenus d'où qu'ils viennent.*
- *Il faut aller vers une meilleure répartition de l'impôt sur le revenu.*

## EVASION FISCALE

- *Il faut lutter plus intensément contre l'évasion fiscale (outils plus efficaces à développer).*
- *L'optimisation fiscale est différente de l'évasion fiscale et elle est autorisée par la loi : c'est tout de même un manque à gagner et une injustice : il faut là encore développer de nouveaux outils.*

## RÉMUNÉRATION ET MANDATS DES ÉLUS

- *Les élus aussi sont trop payés (salaires + indemnités de l'ordre de 11 000 €). Il y a des dérapages (l'indemnité sert parfois à rémunérer des membres de la famille). Auraient-ils même des indemnités en plus chaque fois qu'ils siègent en commission : ce point est démenti.*
- *Comment sont-ils imposés ? Il ne faut plus de régime de faveur, et que les députés soient imposables comme chaque citoyen, sur l'ensemble de leurs revenus.*
- *Interdire le cumul des mandats.*
- *Un chômeur qui ne prouve pas qu'il cherche du travail est radié. Par contre un député battu garde des avantages et la loi lui permet de bénéficier de son indemnité pendant longtemps après la fin de son mandat. C'est normal, ce sont les députés qui font les lois. Les professionnels de la politique nous « enfumeraient » en permanence.*

### 1.3) La Dépense publique : préserver l'équilibre des dépenses de l'Etat

Le budget de l'Etat est déficitaire depuis 1974 et atteint à ce jour 2200 Milliards d'euros. Cela paraît irresponsable. Aucune entreprise, aucun particulier ne pourrait fonctionner dans ces conditions. Aucune collectivité ne peut voter un budget en déficit. **Il faudrait interdire aux parlementaires de voter un budget déficitaire, les obliger à voter des budgets équilibrés.**

On a souligné ici l'incompétence des députés élus et des administrations à maîtriser ce déficit.

D'un autre côté, c'est difficile de prévoir ou de réduire le déficit et de dire à quelle échéance on peut envisager de le supprimer. Nous n'avons pas enregistré de proposition pour réduire les dépenses de l'Etat, de ses services, tout en maintenant la paix sociale.

### 1.4) Des outils inefficaces : avis de la cour des comptes ignorés

La Cour des Comptes exerce une analyse critique, formule des recommandations sur le budget, mais rien n'y fait, le déficit subsiste d'année en année. Les changements de majorité politique hélas ne conduisent pas non plus à une meilleure maîtrise du déficit.

## II/ Organisation de l'état et des collectivités publiques

### 2.1) Trop d'échelons

La superposition Région, Département, Communauté de communes, Communes..., démultiplie les échelons de discussion, augmente les frais et les salaires. L'exemple de la nouvelle région montre que l'alignement des salaires par le haut, l'absence de gain sur les matériels, par exemple, n'ont pas

réellement conduit à une diminution des coûts. Par ailleurs la taille exceptionnelle de la Région fait qu'en général le chef-lieu de Région est perçu comme trop éloigné du citoyen.

## **2.2) Regroupements de communes : garder un contact sur l'ensemble du nouveau territoire**

Les regroupements ont des aspects positifs, en particulier par la mutualisation de moyens matériels et de services. On cite le cas de 7 communes qui se sont regroupées à Couhé Veyrac. Mais dans le même temps, dans les territoires ruraux, on assiste à des disparitions : écoles, postes, banques...

Comment compenser la perte de mobilité de personnes âgées, qui est accentuée par la disparition de ces services locaux ?

Comment résoudre le problème de l'éloignement des services dans la Nouvelle commune ?

*Propositions :*

- *Cette disparition de services publics dans les zones rurales doit être compensée par la mise en place d'un premier niveau d'accueil, par la mise en place d'une permanence sur des créneaux horaires accessibles. Des bornes internet peuvent aider à condition que l'utilisateur soit familiarisé avec leur utilisation. On a cité par exemple les difficultés rencontrées à propos de l'obtention de la carte grise par Internet.*
- *Imaginer des accueils mutualisés des services publics dans les mairies, supermarchés, tenus par des personnels de l'Etat.*
- *Il y a 20 ans on avait plus de postes, plus d'écoles, plus de communes (on est passé de 36 000 à 35 000) : où sont passés les crédits qui permettaient à l'époque de faire fonctionner tout ce qui a été supprimé ?*

## **2.3) Mise en œuvre / révision des lois : raccourcir le délai d'application et réviser à bon escient**

On a cité la durée excessive de mise en œuvre de lois portant sur l'indemnisation d'entreprises, ce retard pouvant aller jusqu'à la mise en péril de l'entreprise. Or on vient d'assister à la mise en œuvre très rapide des lois sur le passage au 80 km/h ou sur la loi anticasseurs.

- *Pourquoi une telle disparité ? Le délai entre le vote de la loi et le décret d'application n'est pas assez contraint.*

Pourquoi faut-il aussi souvent réviser des lois ? Ne dispose-t-on pas de la compétence pour rédiger une loi pérenne ?

## **2.4) Le rôle incontournable des élus : orienter la programmation**

On veut tout sans que cela nous coûte, mais il faut bien financer : qui paie ? comment répartir la charge ? qui fixe les priorités (routes, écoles, installations sportives, associations... ?

- *C'est bien le rôle des élus de construire une programmation des réalisations et de leur financement, de faire des choix et d'établir des priorités*

## 2.5) La dématérialisation : réduit-elle réellement les coûts ?

La conséquence des opérations de dématérialisation consiste, entre autres, à transférer leur coût à l'utilisateur, mais au bout du compte, le coût pour le service concerné reste le même.

## III/ La Transition Ecologique

Le débat commence par préciser que, la transition écologique n'est pas réductible à la "transition énergétique", qui vise à substituer les énergies renouvelables aux énergies carbonées (fossiles : pétrole, gaz...), pour lutter contre le réchauffement climatique. Elle englobe en particulier la préservation de l'environnement (sols, espèces végétales et animales...), la lutte contre les pollutions...

Pour entreprendre la transition écologique, il faut d'abord avoir comblé les besoins de base de la population (nourriture, logement, vêtements...).

Par ailleurs, la pollution est mondiale et la France ne peut pas agir seule.

### 3.1) Protéger la biodiversité : maîtriser les pesticides...

La disparition des insectes (ex : abeilles) a une répercussion directe sur la pollinisation, sur les oiseaux, et, de façon plus lointaine sur l'Homme...

Le glyphosate est identifié comme étant en partie à l'origine de cette disparition des insectes. Son interdiction initialement programmée à 3 ans, repoussée récemment à 5 ans a fait débat.

D'une part les agriculteurs qui l'emploient quotidiennement doivent trouver des solutions de remplacement et cela prendra du temps. Mais son accumulation continue et les inquiétudes pour son rôle néfaste sur l'Homme grandissent. Le vote en faveur du report de l'interdiction d'un député local est critiqué. On souligne également le rôle néfaste des lobbys.

### 3.2) Comment dégager des moyens financiers pour opérer la Transition Ecologique

On ne sait pas faire autrement que de faire appel à des impôts ou à des taxes. Des nouveaux ou des transferts ?

Il faut choisir les bonnes voies et aller au bout : ces « bonnes » voies doivent respecter l'égalité et éviter l'injustice.

De nouveaux services appellent la création de nouvelles taxes

En cas de transfert, il faut avoir réduit des dépenses avant et cela nécessite du courage politique, qui semble absent actuellement.

On rappelle l'échec de l'Ecotaxe, mal gérée, coûteuse, abandonnée sans que la raison ait été clairement expliquée.

### 3.3) Une batterie de pistes utiles à la Transition

#### **PRODUIRE DE L'ÉNERGIE**

- Le photovoltaïque pour l'autoconsommation est jugé trop cher : 5 000 € d'investissement pour un bâtiment individuel.
- Organiser les quartiers en réseaux de production et de consommation, comme c'est le cas par exemple aux USA.

#### **ÉCONOMISER L'ÉNERGIE**

- On pratique depuis quelque temps les gestes de sobriété énergétique : éteindre les lampes, baisser le chauffage. Mais cela a des limites.
- Côté transport, on mentionne le covoiturage, l'optimisation des transports collectifs (fréquence des bus). Le tram apparaît ici (géographie de ville de Poitiers et des environs) comme une solution couteuse. Il faudrait aider au financement de vélos électriques

#### **VERS LA VOITURE ÉLECTRIQUE**

- La crainte s'exprime sur leur alimentation : faut-il envisager une explosion des éoliennes et du photovoltaïque dans nos campagnes pour assurer leur recharge ?
- Quel devenir pour les batteries usagées ? Doit-on envisager de les faire enterrer en Afrique ?

#### **VERS LE BUS ÉLECTRIQUE**

L'implantation récente de l'usine de fabrication de batteries pour transport en commun à Chasseneuil-du-Poitou est un atout pour le développement du bus électrique.

#### **OPTIMISER PRODUCTION AGRICOLE ET CONSOMMATION**

Des réseaux locaux de production agricole de proximité associant des consommateurs.

#### **GESTION DES DÉCHETS**

- Utiliser des poulaillers individuels ou collectifs pour un certain nombre de déchets ménagers.
- Ordures ménagères, si le tri est bien fait, il y a aura une baisse du poids des ordures ménagères or pas de baisse sur les taxes foncières.
- On observe un usage excessif du packaging plastique, comme pour le cas d'essuie-glaces conditionnés dans des volumes importants de plastique non recyclables.
- Le retour aux bouteilles en verre est envisagé pour nombre de liquides

### 3.4) Les normes contraignent la Transition

Développer du Photovoltaïque au Centre bourg n'est pas possible à cause de la réglementation « Bâtiments de France ».

Imposer 20% de production des besoins d'énergie par voie renouvelable conduirait à un surcoût de 10 000 €, ce qui peut être lourd à la construction. D'un autre côté, l'investissement se récupère à long terme sur l'usage.

Les nouvelles ampoules d'éclairage, avec baïonnettes, vis, halogènes, Led..., avec des repères de performance en lumen à la place des Watts déboussolent les usagers qui ont bien du mal à s'y retrouver. Il manque un véritable accompagnement dans cette transition.

On ajoute ici les excès de normes et de contrôles en direction de la production biologique.

## **IV/ Les Institutions, la démocratie, la citoyenneté**

### **4.1) Compétences et rémunération des élus : les avis sont partagés**

D'une part on souligne l'incompétence des élus, qui ne consultent pas assez le peuple. Les lois devraient être écrites par des juristes, ce qui éviterait de devoir les corriger.

Le débat sur leur rémunération – internet à l'appui -permet de distinguer entre le salaire et les indemnités de fonction. A ce sujet, Il y a souvent un déficit d'information ce qui nourrit les « fake news » : ainsi, un député maire ne peut pas cumuler l'indemnité de député et celle de maire : sa rémunération est plafonnée à 7 000 €.

On note par ailleurs l'importance de leur responsabilité, y compris pénale. Par ailleurs les critiques sont jugées souvent excessives et elles font le lit des extrêmes.

Supprimer le fait que les élus gardent longtemps leurs avantages même lorsqu'ils ne sont plus en fonction.

### **4.2) Le nombre d'élus : avis nuancés**

Il y en a beaucoup trop en France : autant de députés et de sénateurs qu'aux Etats Unis. Il faut en réduire le nombre jusqu'à 1 par département. Mais alors comment combiner cela avec la proportionnelle ? On observe que les idées simples marchent rarement !

Le nombre des communes a baissé de 36 000 à 35 000 et cette réduction va se poursuivre. Mais dans les petites communes rurales, la mairie est le lieu de proximité entre élus et citoyens. A trop diminuer cela va distendre le lien avec la population : c'est bien le problème soulevé par les gilets jaunes.

### **4.3) Vote blanc, obligatoire, proportionnelle : pas d'avis général**

Une position individuelle s'exprime comme étant favorable au vote obligatoire, à la condition que le vote blanc soit reconnu.

Que faire du vote blanc ? S'il l'emporte, faut-il revoir le projet ou la question posée ? « En France, par deux fois on a voté par défaut. »

A l'étranger, en Belgique par exemple, le vote est obligatoire, mais cela n'empêche pas ce pays de connaître lui aussi des troubles sociaux.

La proportionnelle intégrale est reconnue comme ouvrant la porte aux instabilités et au renforcement du rôle des petits partis. Le président Mitterrand l'avait essayée, à hauteur de 20 %. Mais là encore pas de proposition.

#### 4.4) RIC : du pour et du contre

Il pourrait relancer la démocratie. Mais deux experts en droit sont cités comme favorable pour l'un et défavorable pour l'autre.

#### 4.5) Un modeste regard sur l'Europe

Nos Institutions sont connectées à celles de l'Europe. L'Europe a été mise en place pour éviter les guerres et bien elle a rempli sa mission. Elle est dirigée par le Conseil de l'Europe (chefs d'états), la Commission exécutant les décisions du Conseil qui a le pouvoir réel. Dans ce contexte, le pouvoir du Président de la République est limité.

#### 4.6) L'intégration : le modèle allemand

Le phénomène des migrations n'est pas nouveau en particulier en France. Les migrants apprenaient le français, adoptaient cette langue à la maison et à l'extérieur. Ils acceptaient les lois de la République. Il faut aujourd'hui renforcer les structures éducatives pour apprendre le français.

En Allemagne, un migrant est obligé de passer par des écoles spéciales. Nos voisins ont ainsi pu récemment intégrer beaucoup d'étrangers (400 000). L'Allemagne a besoin de population pour assurer ses retraites. Il s'agit d'une immigration désirée. Par comparaison, la France n'apparaît pas à la hauteur et il lui faut dégager des moyens.

Ce sont surtout des associations, du bénévolat qui viennent en aide à ses populations. L'Etat ne s'engage pas assez.

#### 4.7) La Laïcité

La religion de chacun ne regarde que soi-même.

Le port du voile est interdit au lycée et au collège depuis Lionel Jospin, mais pas à l'Université. En cas de conflit, les chefs d'établissement doivent faire respecter la règle : par exemple, on ne peut pas refuser de pratiquer des activités d'éducation physique.

Sont mentionnés l'action de l'Observatoire de la laïcité et la Charte de la Laïcité, ainsi que l'Association des Maires de France.